

NOM DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE
 ADRESSE DU CONTRIBUABLE

Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale XXX XXX XXX

Année d'imposition 2015

État du maximum déductible au titre des REER/FPAC

Pour en savoir plus sur les renseignements ci-dessous ou sur les effets des cotisations de l'employeur à un FPAC ou à un REER collectif sur vos droits de cotisation pour l'année, allez à arc.gc.ca/reer ou consultez le guide T4040, *REER et autres régimes enregistrés pour la retraite*.

Description	Montant \$
Maximum déductible au titre des REER/FPAC pour 2016	19 480
Moins : cotisations de l'employeur au FPAC pour 2016	0
Moins : cotisations admissibles au REER/FPAC déduites pour 2016	0
Plus : 18 % du revenu gagné en 2016, jusqu'à un maximum de 26 010 \$	0
Moins : facteur d'équivalence pour 2016	0
Moins : facteur d'équivalence pour services passés net pour 2017	0
Plus : facteur d'équivalence rectifié pour 2017	0
Maximum déductible au titre des REER/FPAC pour 2017	19 480
Moins : cotisations inutilisées versées à un REER ou à un FPAC, déclarées lors d'une année passée et pouvant être déduites en 2017	0
Voici vos droits de cotisation pour 2017	19 480

Remarque : Si le montant de vos droits de cotisation est négatif (entre parenthèses), cela signifie que vous n'avez pas de droits de cotisation pour 2017 et que vous avez peut-être trop cotisé à votre REER ou à votre FPAC. Si c'est le cas, vous pourriez devoir payer de l'impôt sur les cotisations en trop.

État de compte du Régime d'accession à la propriété

Description	Montant \$
Total des retraits (2013)	25 000
Moins : total des montants remboursés, annulés et inclus dans le revenu	1 666
Montant qui reste à rembourser (d'ici 13 ans)	23 334
Remboursement minimal à faire en 2017	1 794

État de compte du Régime d'encouragement à l'éducation permanente

Description	Montant \$
Total des retraits (2013)	1 000
Moins : total des montants remboursés, annulés et inclus dans le revenu	100
Montant qui reste à rembourser (d'ici 08 ans)	900
Remboursement minimal à faire en 2017	112

Autres renseignements

Pour en savoir plus sur votre déclaration de revenus et de prestations, allez à canada.ca/impots, consultez Mon dossier à arc.gc.ca/mondossier ou composez le 1-800-959-7383.

Pour trouver votre centre fiscal, allez à arc.gc.ca/bsf.

Vous déménagez?

Donnez-nous votre nouvelle adresse dès que possible! Pour savoir comment faire, allez à arc.gc.ca/nouvelleadresse.

Vous avez des renseignements nouveaux ou additionnels et vous voulez faire modifier votre déclaration?

- Vous pouvez aller à arc.gc.ca/modifierdeclaration pour un service rapide.
- Vous pouvez écrire au centre fiscal dont l'adresse figure sur cet avis. Indiquez votre numéro d'assurance sociale et joignez tous les documents à l'appui des changements demandés.

Vous voulez enregistrer un avis de différend officiel?

Allez à arc.gc.ca/differends. Vous avez 90 jours à compter de la date de cet avis pour enregistrer votre différend.

Définitions

Les lettres **DT** (débit) signifient que vous avez un montant dû, et **CT** (crédit) que nous vous devons un montant.

Aide aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou de la parole

Vous pouvez obtenir cet avis en braille, en gros caractères ou en format audio. Pour en savoir plus sur les médias substituts, allez à arc.gc.ca/substituts.

Si vous utilisez un téléimprimeur, vous pouvez obtenir des renseignements fiscaux en composant le 1-800-665-0354.

Comment pouvez-vous payer?

Vous pouvez :

- utiliser les services bancaires en ligne ou téléphoniques d'une institution financière canadienne;
- utiliser le service Mon paiement à arc.gc.ca/monpaiement;
- établir un accord de débit préautorisé dans Mon dossier à arc.gc.ca/mondossier;
- vous rendre à votre institution financière canadienne avec la pièce de versement.

Pour en savoir plus sur les façons de payer, allez à arc.gc.ca/paiements.

Besoin de plus de temps pour payer?

Si vous ne pouvez pas payer tout le montant dû et que vous voulez des renseignements, allez à arc.gc.ca/recouvrements.

Pour discuter d'une entente de paiement avec l'ARC, composez le 1-888-863-8661 du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 7 h à 23 h, heure de l'Est.

Mon dossier

Utilisez le service Mon dossier pour consulter et gérer votre dossier fiscal en ligne. Il vous permet aussi de faire modifier votre déclaration, de vérifier vos renseignements sur les REER, de vous inscrire au dépôt direct et plus encore! Pour vous inscrire à Mon dossier, allez à arc.gc.ca/mondossier.

Communications frauduleuses (arnaques)

L'ARC protège les renseignements personnels des contribuables et des bénéficiaires de prestations. Nous ne vous demanderons jamais de fournir vos renseignements personnels par courriel, par message texte ou en cliquant sur un lien, ni de payer au moyen d'une carte de crédit prépayée. Pour savoir comment détecter une arnaque et vous en protéger, allez à arc.gc.ca/securite.

Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale XXX XXX XXX

Année d'imposition 2015

NOM DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE
ADRESSE DU CONTRIBUABLE

Pièce de versement

Montant du paiement

Timbre du caissier

Pièce de versement

T1 Notice of Assessment – Previous French Version /

Avis de cotisation T1 – Version française précédente



Date	Nom	N° d'assurance sociale	Année d'imp.	Centre fiscal
20 fév 2015	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXX XXX	2014	Shawinigan QC G9P 5H9

000007

Nous pourrions réviser votre déclaration plus tard afin de vérifier le revenu que vous avez déclaré ou les déductions et crédits que vous avez demandés. Conservez tous vos feuillets, reçus et autres pièces justificatives pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Explication des changements et autres renseignements importants

Z6T64WM4

Merci d'avoir produit votre déclaration de revenus. Cet avis explique le résultat de la cotisation et tout changement que nous avons apporté. Veuillez consulter la section <<Sommaire>> pour des renseignements supplémentaires. Conservez cet avis dans vos dossiers.

Saviez-vous que... le gouvernement du Canada passe au dépôt direct pour émettre ses paiements? Le dépôt direct est un moyen plus rapide, pratique, fiable et sécurisé de recevoir votre remboursement d'impôt et vos paiements de prestations et de crédits directement dans votre compte à une institution financière au Canada. Pour vous inscrire au dépôt direct ou pour mettre à jour vos renseignements bancaires, allez à www.arc.gc.ca/depotdirect.

Recevez votre courrier en ligne! Ouvrez une session dans Mon dossier, sélectionnez << Gérer le courrier en ligne >> et inscrivez-vous pour recevoir vos avis en ligne. Utilisez Mon dossier pour accéder à vos renseignements sur l'impôt et les prestations et gérer en ligne votre dossier. Effectuez des modifications à votre déclaration, vérifiez les renseignements sur vos REER, demandez le dépôt direct et bien plus encore. Pour vous enregistrer à Mon dossier, allez à www.arc.gc.ca/mon dossier.

Selon nos dossiers, vous préférez que nous communiquions avec vous en français. Si ce renseignement est inexact, veuillez nous en aviser en composant le 1-800-959-8281. According to our records your language of preference is French. If this is incorrect, please call us at 1-800-959-8281 to request the necessary change.

... 2

Andrew Treusch
Commissaire du revenu

▼ Détachez et retournez la partie ci-dessous avec votre paiement. ▼

Pièce de versement



Options de paiement

Vous pouvez payer vos impôts aussi facilement que toute autre facture :

- Payer en ligne en utilisant les services bancaires en ligne ou par téléphone de votre institution financière.
- Payer en ligne en utilisant le service **Mon paiement** de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à www.arc.gc.ca/monpaiement.
- Payer en établissant un accord de débit préautorisé au moyen du service **Mon dossier** à www.arc.gc.ca/mondossier.
- Payer en personne avec cette pièce de versement à une institution financière au Canada.

Pour en savoir plus sur toutes les options de paiement, allez à www.arc.gc.ca/paiements.

Si vous voulez envoyer votre paiement par la poste à l'ARC, assurez-vous de le faire au nom du receveur général. Veuillez y inscrire votre numéro d'assurance sociale et y joindre la pièce de versement. Cela nous aidera à traiter votre paiement correctement.

Entente de paiement

- Si vous ne pouvez pas payer votre solde en entier, nous accepterons une entente de paiement lorsque vous aurez pris des moyens raisonnables pour essayer d'obtenir les fonds nécessaires en empruntant ou en réorganisant votre situation financière. Si l'ARC détermine que vous ne pouvez pas payer le solde en entier, un agent peut établir un plan avec vous pour vous aider à payer vos impôts. Communiquez avec nous au **1-888-863-8661** pour discuter d'une entente de paiement. Nos agents sont à votre disposition du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 7 h à 23 h (heure de l'Est).

Pour en savoir plus sur les politiques de recouvrement de l'ARC, allez à www.arc.gc.ca/recouvrement.

Montant du paiement

Timbre du caissier

Pièce de versement



Date	Nom	N° d'assurance sociale	Année d'imp.	Centre fiscal
20 fév 2015	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXX XXX	2014	Shawinigan QC G9P 5H9

0000008

Nous pourrions réviser votre déclaration plus tard afin de vérifier le revenu que vous avez déclaré ou les déductions et crédits que vous avez demandés. Conservez tous vos feuillets, reçus et autres pièces justificatives pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Explication des changements et autres renseignements importants

Z6T64WM4

Nous avons établi la cotisation de votre déclaration, et vous avez un solde dû. Si vous avez déjà payé ce solde, ne tenez pas compte de cette demande de paiement. Lorsque nous aurons traité votre paiement et corrigé tout montant d'intérêt que nous aurions pu vous imposer par erreur, nous vous enverrons un relevé de compte modifié.

Nous calculerons automatiquement le crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée et tout crédit provincial connexe en fonction de votre revenu net familial, de votre province de résidence, de votre état civil et de vos enfants admissibles. Nous vous informerons en juillet si vous avez droit à un crédit pour la période de juillet 2015 à juin 2016.

Nous vous informerons en juillet si vous êtes admissible au crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers (CIOCEIF) pour la période de juillet 2015 à juin 2016. Le CIOCEIF est une composante de la prestation trillium de l'Ontario.

Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) permet aux résidents canadiens qui sont âgés de 18 ans ou plus de gagner un revenu de placement non imposable tout au long de leur vie. Afin de connaître le montant que vous pouvez cotiser à votre CELI pour 2015, allez à www.arc.gc.ca/mondossier ou téléphonez à notre service des demandes de renseignements au numéro indiqué sur cet avis. Pour plus de renseignements concernant le CELI, allez à www.arc.gc.ca/celi.

... 3

Andrew Treusch
Commissaire du revenu

Date	Nom	N° d'assurance sociale	Année d'imp.	Centre fiscal
20 fév 2015			2014	Shawinigan QC G9P 5H9
Votre état du maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2015				
Le verso de cet avis renferme des renseignements importants. Les montants marqués d'un astérisque (*) ne peuvent pas être inférieurs à 0.				
Maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2014				108 136 \$
Moins : cotisations de l'employeur au RPAC pour 2014				0 \$
Moins : cotisations admissibles à un REER/RPAC déduites pour 2014				5 000 \$
Déductions inutilisées au titre des REER/RPAC à la fin de 2014				103 136 \$
Plus : 18 % du revenu gagné en 2014, soit 27 414 \$ = (max. 24 930 \$) 4 934 \$				4 934 \$
Moins : facteur d'équivalence de 2014				0 \$
				108 070 \$
Moins : facteur d'équivalence pour services passés net de 2015				0 \$
Plus : facteur d'équivalence rectifié de 2015				0 \$
Votre maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2015				108 070 \$ * (A)
Vous avez 0 \$ (B) de cotisations inutilisées à un REER/RPAC disponibles pour 2015. Si ce montant dépasse le montant (A) ci-dessus, vous pourriez avoir à payer un impôt sur les cotisations excédentaires.				

Votre état du maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2015

Maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2015

Le **montant (A)** est le montant maximum que vous pouvez déduire dans votre déclaration de 2015 qui comprend :

- vos cotisations inutilisées versées à un REER/RPAC (**montant B**) qui sont disponibles pour 2015;
- vos cotisations versées à un REER/RPAC du 3 mars 2015 au 29 février 2016.

Notez que ce montant maximum que vous pouvez déduire est en sus de toute déduction que vous pouvez demander pour certains revenus admissibles que vous transférez à un REER/RPAC.

Cotisations inutilisées versées à un REER/RPAC - Le **montant (B)** représente vos cotisations inutilisées versées à un REER/RPAC à la fin de 2014 qui sont disponibles pour 2015. Soit que vous ne pouviez pas déduire ce montant, soit que vous avez choisi de ne pas le déduire dans une déclaration d'une année passée. Déclarez le **montant (B)** à la ligne 1 de l'annexe 7 de 2015.

Impôt sur les cotisations excédentaires à un REER/RPAC

Vous pourriez devoir payer un impôt de 1 % par mois sur les cotisations excédentaires à un REER/RPAC, si le montant de vos cotisations inutilisées (**montant B**) plus les cotisations supplémentaires que vous pourriez verser du 3 mars 2015 au 31 décembre 2015 dépassent votre maximum déductible au titre des REER/RPAC pour 2015 (**montant A**). Si vous avez des cotisations excédentaires à un REER/RPAC, lisez la section « Impôt sur les cotisations excédentaires à un REER/RPAC » dans le chapitre 2 du guide T4040, *REER et autres régimes enregistrés pour la retraite*.

Renseignements supplémentaires - Pour en savoir plus sur les REER/RPAC, y compris sur la façon d'établir votre maximum déductible au titre des REER/RPAC, consultez le guide T4040, *REER et autres régimes enregistrés pour la retraite*.



Date	Nom	N° d'assurance sociale	Année d'imp.	Centre fiscal
20 fév 2015	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXX XXX	2014	Shawinigan QC G9P 5H9

000009

Nous pourrions réviser votre déclaration plus tard afin de vérifier le revenu que vous avez déclaré ou les déductions et crédits que vous avez demandés. Conservez tous vos feuillets, reçus et autres pièces justificatives pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Explication des changements et autres renseignements importants

Z6T64WM4

Si vous avez des questions concernant votre cotisation d'impôt, veuillez communiquer avec notre service des demandes de renseignements, au 1-800-959-7383. Si vous désirez communiquer avec un autre secteur de l'Agence du revenu du Canada, allez à www.arc.gc.ca/joindre pour obtenir la liste de nos services et numéros de téléphone.

... 4



Date	Nom	N° d'assurance sociale	Année d'imp.	Centre fiscal
20 fév 2015	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXX XXX	2014	Shawinigan QC G9P 5H9

Sommaire

0000010

Ligne	Description	Montant (\$)
150	Revenu total	33 731
	Déductions du revenu total	5 180
236	Revenu net	28 551
260	Revenu imposable	28 551
350	Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux	2 096
6150	Crédits d'impôt non remboursables de l'Ontario	574
420	Impôt fédéral net	2 185,85
428	Impôt net de l'Ontario	1 167,39
435	Total à payer	3 353,24
437	Impôt total retenu	3 131,83
448	Paieement en trop au RPC	6,62
482	Total des crédits	3 138,45
	(Total à payer moins Total des crédits).....	214,79
	Solde de cette cotisationDT	214,79
	Solde dûDT	214,79

==

==
==

Cotisation et nouvelle cotisation

Nous pouvons modifier votre déclaration et vous envoyer un avis de nouvelle cotisation dans les trois ans suivant la date de votre avis de cotisation. Nous établissons une nouvelle cotisation dans l'une des situations suivantes :

- vous nous envoyez des renseignements supplémentaires ou vous nous signalez une erreur dans votre déclaration ou votre cotisation;
- nous décelons une erreur au moment d'une revue ou d'une vérification de votre déclaration ou d'une déclaration connexe.

Toutefois, vous pouvez demander un remboursement pour toute année d'imposition qui s'est terminée dans les 10 années civiles précédentes. Par exemple, en 2015, vous pouvez demander un remboursement pour les années d'imposition 2005 et suivantes.

Intérêts et pénalités

Si vous ne payez pas votre solde d'impôt à temps, vous devrez payer des frais d'intérêt au taux prescrit. De plus, si vous soumettez votre déclaration en retard, vous devrez payer une pénalité sur le solde impayé.

Si vous déménagez

Si vous déménagez, avisez-nous de votre nouvelle adresse dès que possible. Vous pouvez le faire en allant à www.arc.gc.ca/mondossier, par téléphone, par écrit, ou en nous envoyant le formulaire RC325, *Demande de changement d'adresse*. Si vous nous écrivez, signez votre lettre et indiquez votre numéro d'assurance sociale et la date de votre déménagement. Si vous utilisez le dépôt direct, vous devez aussi nous aviser si votre compte bancaire a changé.

En étant bien informés, nous saurons où envoyer les prestations et les crédits auxquels vous avez droit. Autrement, vos paiements pourraient être interrompus.

Personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole

Si vous utilisez un téléimprimeur, vous pouvez composer le **1-800-665-0354** pour obtenir des renseignements fiscaux. Nous offrons ce service bilingue du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Formulaires et publications

Vous pouvez obtenir nos formulaires et publications :

- en allant à www.arc.gc.ca/formulaires;
- en composant le **1-800-959-7383**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette cotisation

1. Vous pouvez demander une explication

Pour demander une explication, téléphonez à notre service des demandes de renseignements au numéro indiqué sur cet avis.

2. Vous pouvez demander une modification

Pour demander une modification à votre déclaration, allez à www.arc.gc.ca/mondossier ou envoyez à votre centre fiscal un formulaire T1-ADJ, *Demande de redressement d'une T1*, ou une lettre signée. L'adresse de votre centre fiscal est indiquée à la page 1 de cet avis.

Si vous nous envoyez un formulaire T1-ADJ ou une lettre, veuillez inclure toutes les pièces justificatives à l'appui de votre demande initiale (si vous ne l'aviez pas fait) et à l'appui des changements que vous voulez faire. Indiquez aussi votre numéro d'assurance sociale, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que l'année visée par votre demande.

3. Vous pouvez vous opposer à cette cotisation

Si vous n'êtes pas d'accord avec cet avis, vous pouvez vous y opposer. Pour ce faire, allez à www.arc.gc.ca/mondossier ou envoyez un formulaire T400A, *Opposition - Loi de l'impôt sur le revenu*, ou une lettre signée à l'attention du chef des Appels. Vous trouverez l'adresse à l'annexe B de la brochure P148, *Régler votre différend : Vos droits d'opposition et d'appel selon la Loi de l'impôt sur le revenu*.

Vous devez présenter l'opposition au plus tard à la plus éloignée des deux dates suivantes : un an après la date limite de production de la déclaration ou 90 jours après la date d'envoi de cet avis.

4. Notre processus de plaintes liées au service

Si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez obtenu, communiquez avec l'employé de l'Agence du revenu du Canada (ARC) avec qui vous avez fait affaire ou composez le numéro de téléphone qui vous a été fourni. Si vous êtes insatisfait du traitement de votre demande, vous pouvez vous adresser au superviseur de l'employé. Si la question n'est pas réglée, vous pouvez déposer une plainte officielle en remplissant le formulaire RC193, *Plainte liée au service*. Si vous êtes toujours insatisfait, vous pouvez déposer une plainte auprès du Bureau de l'ombudsman des contribuables. Pour en savoir plus, allez à www.arc.gc.ca/plaintes ou consultez le livret RC4420, *Renseignements concernant le programme Plaintes liées au service de l'ARC*.

T2 Notice of Assessment – Current English Version /

Avis de cotisation T2 – Version anglaise actuelle



SHAWINIGAN-SUD QC G9P 5H9

ADDRESS BLOCK

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notice details

Business number	XXXXX XXXX RTXXXX
Date issued	Jul 24, 2015

Corporation income tax assessment

These notice(s) explain the results of our assessment of your T2 corporation income tax return(s). We assessed your T2 corporation income tax return(s) and calculated your balance.

The amount you need to pay is \$95,334.89.

To avoid additional interest charges, please pay by August 13, 2015.

Thank you,

Bob Hamilton
 Commissioner of Revenue

<p>Account summary</p> <p>Previous payments may not appear if they have not been processed. If you have already paid the balance owing, please ignore this request.</p> <p>Total balance: \$95,334.89</p> <p>Pay by: August 13, 2015</p>		<p>Go green, go paperless</p> <p>Get your mail online through My Business Account.</p> <p>1. log in at www.cra.gc.ca/mybusinessaccount 2. select "Manage online mail"</p>
---	--	--

T2 CORP 001 E X





SHAWINIGAN-SUD QC G9P 5H9

Notice details

ADDRESS BLOCK

XX
 XX
 XX
 XX
 XX
 XX
 XX

Business number	XXXXX XXXX RTXXXX
Tax year-end	Dec 31, 2014
Date issued	Jul 24, 2015

Corporation notice of assessment

Results

This notice explains the result of our reassessment of your T2 corporation income tax return. It also explains any changes we may have made. For more information, please see the summary section of this notice.

Description	(\$)	Amount	CR
Result of reassessment for reporting period ending December 31, 2014		95,334.89	
Prior balance		0.00	
Total balance		95,334.89	

If you pay the full amount by August 13, 2015, we will not charge additional interest on the balance shown. If a credit becomes available on the same or related business account, we will apply that credit to any outstanding amount.

For more information, please see the summary and explanation of changes and other important information sections of this notice.

Thank you,

Bob Hamilton
 Commissioner of Revenue

LEGAL NAME
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notice details

Business number	XXXXX XXXX RTXXXX
Tax year-end	Dec 31, 2014
Date issued	Jul 24, 2015

Summary

Description	(\$) Reported CR	(\$) Assessed CR
Federal tax		
Part I	223,717.00	223,717.00
Total federal tax		223,717.00
Instalment(s) applied		131,742.33
Net balance		91,974.67
Interest		
Instalment interest		1,315.06
Instalment penalty		157.53
Arrears interest		1,887.63
Result of this assessment		95,334.89
Prior balance		0.00
Total balance for this tax year-end		95,334.89

Explanation of changes and other important information

We changed the limited partnership loss at the end of the previous tax year of \$0.00 on Schedule 4, Corporation Loss Continuity and Application, to \$4,834.00, to match our records.

We changed the limited partnership loss at the end of the previous tax year of \$0.00 on Schedule 4, Corporation Loss Continuity and Application, to \$632,535.00, to match our records.

We changed the payment amount to match the amount in our records. On your return, the total amount of payments is \$125,000.00 while the amount in our records is \$131,742.33.

We charged instalment interest because one or more of your instalment payments were late or not enough. You had to make two payments of \$0.00 based on the reporting period ending December 31, 2012 and 10 payments of \$12,121.50 based on the reporting period ending December 31, 2013.

More information

If you need more information, go to www.cra.gc.ca/business.

To see your latest account information, including payment transactions, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.

If you have new or additional information and want to change your return, go to www.cra.gc.ca/t2return and select the topic "After you file your corporation income tax return." For faster service, submit your request electronically.

If you disagree with this assessment, go to www.cra.gc.ca/t2return and select the topic "After you file your corporation income tax return," and then "Resolving disputes." You have 90 days from the date of this notice to register your dispute.

Definitions

CR (credit) is the amount we owe you.

Help for persons with visual impairments

You can get this notice in braille, large print, or audio format. For more information about other formats, go to www.cra.gc.ca/alternate.

My Business Account

Use My Business Account to see and manage your tax information online. Check your return balances, manage direct deposit and addresses, submit an enquiry, set up online mail, and more. To register for My Business Account, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.



Remittance details

Business number	XXXXX XXXX RCXXXX
Date issued	Jul 24, 2015

ADDRESS BLOCK
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

How do you pay?

You can pay:

- online or by phone using a Canadian financial institution's services
- online through the My Payment service at www.cra.gc.ca/mypayment
- online by setting up a pre-authorized debit agreement through My Business Account at www.cra.gc.ca/mybusinessaccount
- in person at your Canadian financial institution with the remittance voucher

For more information on how to make a payment, go to www.cra.gc.ca/payments.

Need more time to pay?

If you cannot pay in full and would like more information, go to www.cra.gc.ca/collections.

To discuss a payment arrangement, call the CRA at **1-866-291-6346**, Monday to Friday (except holidays) from 7:00 a.m. to 11:00 p.m., Eastern time.

Remittance voucher



Amount paid

Teller's stamp

Remittance voucher

T2 Notice of Assessment – Previous English Version /

Avis de cotisation T2 – Version anglaise précédente



Shawinigan-Sud QC G9P 5H9

ADDRESS BLOCK
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Date	July 24, 2015
Business Number	XXXXX XXXX RTXXXX
Tax year-end	December 31, 2014

0003236

CORPORATION NOTICE OF ASSESSMENT

RESULTS

Thank you for filing your "T2 Corporation Income Tax Return" electronically.

This notice explains the results of our assessment of the "T2 Corporation Income Tax Return" for the tax year indicated above. It also explains any changes we may have made to the return.

Result of this Assessment :	\$	95,334.89
Prior balance:	\$	0.00

Total balance:	\$	95,334.89

If you pay the full amount by August 13, 2015, we will not charge additional interest on the balance shown. If a credit becomes available on the same or a related business account, we will apply that credit to any outstanding amount.

Please refer to the Summary and Explanation for additional information.





LEGAL NAME
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Date	July 24, 2015
Business Number	XXXXX XXXX RTXXXX
Tax year-end	December 31, 2014

CORPORATION NOTICE OF ASSESSMENT

SUMMARY OF ASSESSMENT

	\$ Reported	\$ Assessed
Federal Tax:		
Part I	223,717.00	223,717.00
		=====
Total Federal Tax:		\$ 223,717.00
Instalment(s) applied		131,742.33 Cr
		=====
	Net balance:	\$ 91,974.67
Interest:		
Instalment interest		1,315.06
Instalment penalty		157.53
Arrears interest		1,887.63
		=====
	Result of this assessment:	\$ 95,334.89
	Prior balance:	\$ 0.00
		=====
	Total balance:	\$ 95,334.89

Andrew Treusch
Commissioner of Revenue

EXPLANATION

We have revised the limited partnership loss at end of previous tax year claim of \$0.00 on Schedule 4, "Corporation Loss Continuity and Application," to \$4,834.00, to agree with our records.

We have revised the limited partnership loss at end of previous tax year claim of \$0.00 on Schedule 4, "Corporation Loss Continuity and Application," to \$632,535.00, to agree with our records.

We have adjusted the amount of payments to agree with the amount in our records. On your return, the total amount of payments is \$125,000.00 while the amount in our records is \$131,742.33.

We have charged instalment interest because one or more of your instalment payments were late or insufficient. You had to make 2 payments of \$0.00 based on the reporting period ending December 31, 2012 and 10 payments of \$12,121.50 based on the reporting period ending December 31, 2013.

We have charged you arrears interest because you did not pay the amount owing by the due date.

For your information we have attached a statement explaining how we have calculated interest.

For general information regarding filing an objection, determining a corporation's losses, or reassessment periods, please refer to the "T2 Corporation Income Tax Guide" or visit our Web site at www.cra.gc.ca.

You can choose to receive CRA correspondence exclusively online. When you register for this new service, we will no longer print and mail most correspondence items to you. Instead, we will send you an email notification when we have mail for you to view in your secure online account. For more information regarding online services, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.

T2 Notice of Assessment – Current French Version /

Avis de cotisation T2 – Version française actuelle



SHAWINIGAN-SUD QC G9P 5H9

BLOC D'ADRESSE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Détails concernant l'avis

Numéro d'entreprise XXXXX XXXX RTXXXX

Date d'envoi 29 juin 2015

Cotisation d'impôt des sociétés

Ces avis expliquent les résultats des cotisations que nous avons établies pour votre ou pour vos déclarations de revenus T2 des sociétés. Nous avons traité votre ou vos déclarations de revenus T2 des sociétés et calculé votre solde dû.

Le montant que vous devez payer est de 59,78 \$.

Pour éviter des intérêts, veuillez payer ce montant d'ici le 19 juillet 2015.

Merci.

Bob Hamilton
Commissaire du revenu

En résumé

Les paiements que nous n'avons pas encore traités ne figurent pas dans cet avis. Si vous avez déjà payé tout le montant dû, ne tenez pas compte de cet avis.

Solde total : 59,78 \$
À payer d'ici le : 19 juillet 2015

Dites adieu au papier!

Grâce à Mon dossier d'entreprise, vous pouvez recevoir votre courrier en ligne.

- 1. Allez à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise pour ouvrir une session
- 2. Sélectionnez « Gérer le courrier en ligne »



SHAWINIGAN-SUD QC G9P 5H9

BLOC D'ADRESSE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Détails concernant l'avis

Numéro d'entreprise XXXXX XXXX RTXXXX

Fin de l'année d'imposition 31 déc 2014

Date d'envoi 29 juin 2015

Avis de cotisation des sociétés

Résultats

Cet avis explique le résultat de notre cotisation de votre déclaration d'impôt T2. Ceci explique aussi les modifications que nous pouvons avoir apportées. Pour en savoir plus, voir la section « sommaire » du présent avis.

Description	Montant (\$) CT
Résultat de cette cotisation	59,78
Solde précédent	0,00
Solde total	59,78

Pour en savoir plus, consultez les sections « Sommaire » et « Explication des changements et autres renseignements importants ».

Merci.

Bob Hamilton
 Commissaire du revenu

NOM LÉGAL
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Détails concernant l'avis

Numéro d'entreprise XXXXX XXXX RTXXXX

Fin de l'année d'imposition 31 déc 2014

Date d'envoi 29 juin 2015

Sommaire

Description	Déclaré (\$) CT	Cotisé (\$) CT
Impôt fédéral		
Partie i	76,00	76,00
Total de l'impôt fédéral		76,00
Acompte(s) provisionnel(s) appliqué(s)		16,95
Solde net		59,05
Intérêt		
Intérêt sur arriérés		0,73
Résultat de cette cotisation		59,78
Solde antérieur		0,00
Solde total de l'année d'imposition en cours		59,78

Explication des changements et autres renseignements importants

Nous avons modifié le montant des paiements pour correspondre au montant figurant dans nos dossiers. Selon votre déclaration, le montant total des paiements est de 0,00 \$ tandis que le montant figurant dans nos dossiers est de 16,95 \$.

Nous vous avons imposé des intérêts sur arriérés parce que vous n'aviez pas payé le montant dû à temps.



Autres renseignements

Pour en savoir plus, allez à www.arc.gc.ca/entreprise.

Pour voir les renseignements de votre compte à jour, y compris les opérations de paiements, allez à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

Si vous avez des renseignements nouveaux ou complémentaires et que vous voulez modifier votre déclaration, allez à www.arc.gc.ca/entreprise et sélectionnez la rubrique « Sociétés » et cliquez sur « Après avoir produit votre déclaration de revenus des sociétés ». Vous serez servi plus rapidement si vous soumettez votre demande par voie électronique.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette cotisation, allez à www.arc.gc.ca/entreprise et cliquez sur « Sociétés », suivi par « Après avoir produit votre déclaration de revenus des sociétés » suivi par « Résoudre les points en litige ». Vous avez 90 jours à partir de la date de cet avis pour enregistrer votre différend.

Définitions

CT (crédit) désigne le montant que nous vous devons.

Pour les personnes ayant une déficience visuelle

Vous pouvez obtenir cet avis en braille, en gros caractères ou en format audio. Pour en savoir plus sur les médias substitués, allez à www.arc.gc.ca/substitutés.

Mon dossier d'entreprise

Utilisez Mon dossier d'entreprise pour consulter et gérer votre dossier fiscal en ligne. Vérifiez les soldes de votre déclaration, gérez vos adresses et votre dépôt direct, soumettez une demande de renseignements, configurez la fonction de courrier en ligne, et plus encore. Pour vous inscrire à Mon dossier d'entreprise, allez à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.



Détails de versement

BLOC D'ADRESSE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Numéro d'entreprise	XXXXX XXXX RCXXXX
Date d'envoi	29 juin 2015

Comment faire votre paiement?

Vous pouvez :

- utiliser les services bancaires en ligne ou téléphoniques d'une institution financière canadienne
- utiliser le service Mon paiement à www.arc.gc.ca/monpaiement
- établir un accord de débit préautorisé dans Mon dossier d'entreprise à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise
- vous rendre à votre institution financière canadienne avec la pièce de versement.

Pour en savoir plus sur la façon de faire un paiement, allez à www.arc.gc.ca/paiements.

Besoin de plus de temps pour faire le paiement?

Si vous ne pouvez pas payer le montant dû et que vous voulez des renseignements, allez à www.arc.gc.ca/recouvrement.

Si vous voulez conclure une entente de paiement, téléphonez-nous au **1-866-291-6347**, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) entre 7h et 23h, heure avancée de l'Est.

Pièce de versement



Montant payé

Timbre du caissier

Pièce de versement

T2 Notice of Assessment – Previous French Version /

Avis de cotisation T2 – Version française précédente



Shawinigan-Sud QC G9P 5H9

BLOC D'ADRESSE
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Date	29 juin 2015
Numéro d'entreprise	XXXXX XXXX RTXXXX
Année d'imposition se terminant le	31 décembre 2014

0001366

AVIS DE COTISATION DES SOCIÉTÉS

RÉSULTATS

Merci d'avoir produit votre « T2 - Déclaration de revenus des sociétés » par voie électronique.

Cet avis explique les résultats de notre cotisation et toutes autres modifications que nous avons effectuées à la « T2 - Déclaration de revenus des sociétés » pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus.

Résultat de cette cotisation:	59,78 \$
Solde antérieur:	0,00 \$
	=====
Solde total:	59,78 \$

Si vous payez le montant total d'ici le 19 juillet 2015, nous n'exigerons pas d'intérêts supplémentaires sur le solde indiqué. Si un crédit devient disponible au même compte ou à un compte d'entreprise connexe, nous appliquerons le crédit à tout montant impayé.

Veillez-vous référer au sommaire et à l'explication pour des renseignements supplémentaires.





NOM LEGAL
XXXXXXXXXXXXXXX

Date 29 juin 2015
Numéro d'entreprise XXXXX XXXX RTXXXX
Année d'imposition se terminant le 31 décembre 2014

AVIS DE COTISATION DES SOCIÉTÉS

SOMMAIRE DE LA COTISATION

	Déclaré \$	Cotisé \$
Impôt fédéral:		
Impôt de la partie I	76,00	76,00

Total de l'impôt fédéral établi:		76,00 \$
Acompte(s) provisionnel(s) appliqué(s)		16,95 Ct

	Solde net:	59,05 \$
Intérêt:		
Intérêt sur arriérés		0,73

	Résultat de cette cotisation:	59,78 \$
	Solde antérieur:	0,00 \$

	Solde total:	59,78 \$

Andrew Treusch
Commissaire du revenu

EXPLICATION

Nous avons modifié le montant des paiements en fonction du montant inscrit dans nos dossiers. Selon votre déclaration, le montant total des paiements est de 0,00 \$ tandis que le montant figurant dans nos dossiers est de 16,95 \$.

Nous vous avons imputé des intérêts sur arriérés parce que vous n'avez pas payé le montant dû à la date d'exigibilité.

Pour obtenir des renseignements généraux au sujet de la façon de présenter une opposition, de déterminer les pertes de la société, ou au sujet des périodes de nouvelle cotisation, veuillez consulter le « Guide T2 - Déclaration de revenus des sociétés » ou notre site Web au www.arc.gc.ca.

Vous pouvez choisir de recevoir la correspondance de l'ARC en ligne exclusivement. Quand vous êtes inscrits pour ce nouveau service, nous n'imprimerons pas et ne déposerons pas à la poste la plupart des items de correspondance pour vous. Plutôt, nous vous enverrons un avis par courrier électronique lorsque vous avez du courrier pour visionner dans votre compte en ligne sécurisé. Pour plus d'information sur les services en ligne, allez à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

Pour des renseignements, visitez www.arc.gc.ca, téléphonez ou écrivez à :

Demandes de renseignements des entreprises : 1-800-959-7775

Centre fiscal de Shawinigan
4695, 12e Avenue
Shawinigan-Sud QC G9P 5H9
Télécopieur 819-536-4486

BSF de Montréal

GST/HST Notice of Assessment – Current English Version /

**Avis de cotisation concernant la TPS/TVH – Version
anglaise actuelle**



ST. JOHN'S NL A1B 3Z1

Notice details

Business number XXXXX XXXX RTXXXX

Period covered Jan 1, 2014 - Dec 31, 2014

Date issued Oct 22, 2015

ADDRESS BLOCK

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notice of assessment for goods and services tax/harmonized sales tax (GST/HST)

This notice explains the results of our assessment of your GST/HST return(s).

The amount you need to pay is \$348.31.

Thank you,

Bob Hamilton
Commissioner of Revenue

Account summary

Previous payments may not appear if they have not been processed. If you already paid the balance owing, please ignore this request.

Total balance: \$348.31

Go green, go paperless

Get your mail online through My Business Account.

- 1. log in at www.cra.gc.ca/mybusinessaccount
- 2. select "Manage online mail"

RT299-A E X



LEGAL NAME
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notice details

Business number XXXXX XXXX RTXXXX

Period covered Jan 1, 2014 - Dec 31, 2014

Date issued Oct 22, 2015

GST/HST assessment

Results

This notice explains the results of our assessment of your GST/HST return(s) received on October 1, 2015. It also explains any changes we may have made to your return(s). Please keep this notice for your records.

Description	(\$)	Amount	CR
Result of this assessment		348.31	
Prior balance		0.00	
Total balance		<u>348.31</u>	

If your net tax for the previous fiscal year was \$3000 or more and your net tax for this fiscal year will be \$3000 or more, you will need to make quarterly instalment payments this year.

To view your up-to-date account information, including payment transactions, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.

We may take legal action to collect debts that are not paid voluntarily.

For more information, please see the summary and explanation of changes and other important information sections of this notice.

LEGAL NAME
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notice details

Business number XXXXX XXXX RTXXXX

Period covered Jan 1, 2014 - Dec 31, 2014

Date issued Oct 22, 2015

Summary

Reporting period: Jan 1, 2014 - Dec 31, 2014

Reference number:

Sales and other revenue

Line	Description	(\$)	Amount	CR
101	Sales and other revenue		27,758.00	

Balance calculation

Line	Description	(\$)	Amount	CR
105	Total GST/HST and adjustments		3,193.38	
108	Total ITCs and adjustments		1,429.56	CR
109	Net tax assessed		1,763.82	
	Instalment applied		1,429.56	CR
	Net balance		334.26	
	Arrears interest		8.21	
	Failure to file penalty		5.84	
	Result of assessment		348.31	

Explanation of changes and other important information

We processed your GST/HST return for the period ending December 31, 2014.

We assessed a penalty for failing to file your return on time.

We charged arrears interest because you did not pay the amount owing by the due date.

More information

If you need more information, go to www.cra.gc.ca/business.

To see your latest account information, including payment transactions, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.

For information regarding options for adjusting your return, go to www.cra.gc.ca/gsthst and select the topic "Correcting a GST/HST return," or see Guide RC4022, "General Information for GST/HST Registrants." For faster service, submit your request electronically.

If you disagree with this assessment, go to www.cra.gc.ca/resolvingdisputes and select the topic "Goods and services tax/harmonized sales tax (GST/HST)" for your objection options. You have 90 days from the date of this notice to register your dispute.

Definitions

CR (credit) is the amount we owe you.

Help for persons with visual impairments

You can get this notice in braille, large print, or audio format. For more information about other formats, go to www.cra.gc.ca/alternate.

Direct deposit

Direct deposit is a faster, more convenient, reliable, and secure way to get all amounts deposited into one account or to have refunds and rebates from different programs deposited into different accounts. For more information, go to www.cra.gc.ca/directdeposit.

Get your mail online

You can choose to receive your mail online. When you register for this new service, we will no longer print and mail most correspondence to you. Instead, we will notify you by email when you have mail to view in your secure online account. For more information, go to www.cra.gc.ca/mybusinessaccount.



ADDRESS BLOCK

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Remittance details

Business number XXXXX XXXX RTXXXX

Date issued Oct 22, 2015

How do you pay?

You can pay:

- online or by phone using a Canadian financial institution's services
- online through the My Payment service at **www.cra.gc.ca/mypayment**
- online by setting up a pre-authorized debit agreement through My Business Account at **www.cra.gc.ca/mybusinessaccount**
- in person at your Canadian financial institution with the remittance voucher

For more information on how to make a payment, go to **www.cra.gc.ca/payments**.

Need more time to pay?

If you cannot pay in full and would like more information, go to **www.cra.gc.ca/collections**.

To discuss a payment arrangement, call the CRA at **1-877-477-5068**, Monday to Friday (except holidays) from 7:00 a.m. to 11:00 p.m., Eastern time.

Remittance voucher

Amount paid

Teller's stamp

Remittance voucher